



Déclaration du CCN

Une CGT rassemblée, une CGT mobilisée !

Le Comité confédéral national de la CGT (CCN), réuni les 3 et 4 février 2015, a élu un nouveau Bureau confédéral, une Administratrice, Colette DUYNSLAEGER, et le Secrétaire général Philippe MARTINEZ, recueillant tous une très forte majorité.

Les dernières actions menées, telles que les manifestations contre le projet de loi Macron, la mobilisation des cheminots, des salariés de l'Energie, ainsi que le conflit des routiers, ont démontré la capacité des salariés à se mobiliser avec une CGT visible sur le terrain des revendications.

De même, les mobilisations syndicales en Espagne, en Belgique et en Italie, comme le résultat des élections en Grèce, sont porteurs d'espoir pour de nombreux citoyens, en créant une fissure dans le paysage européen monocorde, ultralibéral et austéritaire. La CGT souhaite que cette victoire électorale se traduise par des avancées et de nouveaux droits pour les salariés grecs. Le 18 février 2015 sera l'occasion pour la CGT de s'inscrire dans l'action de la Confédération syndicale internationale pour la préservation du droit de grève.

Le CCN a décidé d'une préparation exceptionnelle, au plus près des syndiqués, de son 51^{ème} congrès qui se tiendra au printemps 2016. Ainsi, la CGT a décidé de partir des préoccupations et des aspirations des salariés et des propositions des syndicats sur le terrain, afin de construire un syndicalisme aux contours du salariat d'aujourd'hui, un syndicalisme qui articule démocratie syndicale et démocratie sociale, contestation et propositions.

Pour ce faire, le CCN décide d'aller à la rencontre de ses syndicats sur l'ensemble du territoire et l'ensemble des champs professionnels. La campagne « coût du capital » sera un point d'appui.

Il a aussi décidé d'amplifier sa campagne de syndicalisation en direction des salariés, là où la CGT existe, comme là où elle est absente ; une campagne qui s'adresse à tous, actifs comme retraités, privés d'emploi et précaires, travailleurs migrants, ingénieurs et cadres, jeunes et femmes. Le 8 mars sera l'occasion pour la CGT d'affirmer ses revendications en faveur de la reconnaissance de la place des femmes dans la société et pour l'égalité professionnelle et salariale. En effet ces dernières sont les premières impactées par les politiques d'austérité.

Dans le cadre du processus de lutte engagé confédéralement, la CGT porte toutes les initiatives en cours, et à venir, décidées par les organisations et décide d'une journée nationale interprofessionnelle et intergénérationnelle de mobilisation et d'arrêts de travail. Pour y parvenir, elle travaillera à créer les conditions de l'unité syndicale la plus large afin de redonner espoir aux salariés en proposant des alternatives aux politiques d'austérité en agissant pour une autre répartition des richesses créées par le travail.

La CGT réaffirme sa combativité et sa disponibilité pour agir avec les salariés contre la stratégie du patronat et la politique du gouvernement : pour l'augmentation des salaires et des pensions, pour l'emploi durable, pour l'amélioration des conditions de travail, pour des services publics de qualité et un haut niveau de protection sociale.

Montreuil, le 4 février 2015